



Assemblée générale

Soixante-treizième session

Documents officiels

Distr. générale
1^{er} novembre 2018
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 12 octobre 2018, à 15 heures

Président : M. Skinner-Klée Arenales (Guatemala)

Sommaire

Point 26 de l'ordre du jour : Développement agricole, agricole, sécurité alimentaire et nutrition (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 26 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (suite)
(A/73/69-E/2018/47, A/73/287 et A/73/293)

1. **M^{me} Lora-Santos** (Philippines), s'inquiétant de l'aggravation de la faim dans le monde décrite dans le rapport du Secrétaire général sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/73/293) et le rapport de 2018 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) intitulé *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, dit que la sécurité alimentaire est menacée par les changements climatiques, l'instabilité et les conflits qui déchirent de nombreux pays. Le secteur agricole joue un rôle clef dans l'économie des Philippines, où l'agriculture, la pêche et la sylviculture emploient un tiers de la population active. Dans le monde, plus de 80 % de la nourriture provient de quelque 500 millions d'exploitations agricoles, gérées par des familles. C'est pourquoi les Philippines ont vigoureusement appuyé la résolution de l'Assemblée générale sur la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028). Le Gouvernement philippin investit dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche pour stimuler la production et éliminer la pauvreté, notamment grâce à un programme visant à faciliter l'accès au crédit pour les familles pratiquant l'agriculture et la pêche à petite échelle.

2. Les Philippines encouragent la FAO, qui a réalisé une étude sur la consommation alimentaire dans le pays et axe son action locale sur la sécurité alimentaire et la nutrition, à poursuivre sa collaboration avec des entités telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans les domaines qui sont mieux traités au niveau régional, notamment la recherche agricole et un système harmonisé d'étiquetage alimentaire. L'ONU et la communauté internationale dans son ensemble devraient aider les États Membres à faire en sorte que les administrations nationales et les organismes internationaux engagés dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition respectent davantage le principe de responsabilité. Les pays en développement ont besoin de plus d'aide pour faire face à ces problèmes en temps de conflit et de catastrophe. Les Philippines se félicitent de la proposition de proclamer le 7 juin de chaque année Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments.

3. **M. Outhaithip** (République démocratique populaire lao) déclare que l'agriculture emploie plus de 70 % de la population active de son pays. Le Gouvernement lao attache une grande importance au développement de l'agriculture et à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 2. Il a créé en 2009 un comité national de la nutrition et met en œuvre un plan d'action et une stratégie connexes. Il a également pris d'autres mesures, concernant notamment le renforcement des capacités de l'association des agriculteurs, l'amélioration des infrastructures agricoles, la modernisation des technologies et la facilitation de l'accès des agriculteurs aux produits financiers. Son pays collabore avec l'ASEAN à l'application du cadre de sécurité alimentaire intégré et du plan d'action stratégique concernant la sécurité alimentaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour la période 2015-2020, ainsi que du plan d'action stratégique pour la coopération de l'ASEAN pour la sylviculture (2016-2025).

4. La République démocratique populaire lao doit affronter des problèmes considérables. Il est dangereux d'accéder à la plupart des terres cultivables en raison de la présence de munitions non explosées et les surfaces irriguées sont limitées. Le pays doit également surmonter les difficultés liées à des pratiques agricoles tributaires des pluies, aux maladies du bétail, à ses ressources financières limitées et à sa faible résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. En 2018, les pires inondations que le pays ait connues ont coûté des vies et infligé des dommages importants aux cultures et aux infrastructures. Cependant, avec le soutien des partenaires de développement, des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes, le Gouvernement lao a amélioré ses mécanismes de suivi et d'évaluation de la réalisation des objectifs de développement durable et de collecte d'informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

5. **M. Panabokke** (Sri Lanka), particulièrement préoccupé du fait que plus de 151 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'hypotrophie nutritionnelle et 50 autres millions de dénutrition, dit que l'agriculture durable, l'aménagement rural et les investissements dans le secteur de l'agriculture sont indispensables pour briser le cycle de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition. Le Sri Lanka a une forte tradition agricole, mais les changements climatiques sont devenus une menace importante, en particulier pour les riziculteurs. La hausse des températures et les pluies irrégulières ont conduit en 2016 à la pire

sécheresse que le pays ait connue depuis plus de 40 ans, et, l'année suivante, à des inondations importantes. Les dommages infligés aux cultures du pays par ces catastrophes ont eu de graves incidences sur la production alimentaire.

6. Le Gouvernement sri-lankais a mis en œuvre plusieurs politiques et plans visant à atténuer les incidences des changements climatiques et a lancé des initiatives agricoles respectueuses du climat, dont la collecte des eaux de pluie, la diversification des cultures, l'utilisation accrue de la technologie et la plantation de cultures plus résistantes aux effets des changements climatiques. Dans le cadre de sa politique sur la nutrition, il a également lancé des initiatives visant à garantir l'accès de tous à une alimentation adéquate. Sri Lanka collabore étroitement avec des organismes des Nations Unies, dont le Programme alimentaire mondial (PAM) pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour améliorer la nutrition maternelle et infantile.

7. **M. Andambi** (Kenya) soutient les appels du Secrétaire général en faveur d'une action urgente en vue de promouvoir des systèmes de production alimentaire durables. L'agriculture représente directement 24 % du PIB brut du Kenya et 27 % de plus de manière indirecte. Elle assure 45 % des recettes publiques et représente la moitié des recettes d'exportation du pays et 60 % des possibilités d'emploi. Plus de 80 % de la population rurale tire ses moyens de subsistance d'activités liées à l'agriculture. La sécurité alimentaire et la nutrition font partie des priorités du pays, avec la production industrielle, la couverture sanitaire universelle et les logements à prix abordables. Le Gouvernement kényan prévoit d'étendre les surfaces cultivées en maïs, pommes de terre et riz dans le cadre d'un partenariat public-privé. La production de maïs et de pommes de terre devrait augmenter de plus de moitié d'ici à 2022. Les agriculteurs sous contrat alimenteront les réserves stratégiques de nourriture et des investissements seront faits pour réduire les pertes après-récolte. Les sites de pêche sur le Lac Victoria seront également réaménagés.

8. La sécheresse et la famine continuent à sévir dans la Corne de l'Afrique ; dans certaines zones du Nord du Kenya, les taux de malnutrition aigüe dépassent les 30 %. Le Gouvernement kényan a donc introduit une politique de la sécurité alimentaire à trois volets, qui traite de l'approvisionnement, du prix et des revenus. Les initiatives liées à l'approvisionnement comprennent des subventions, une amélioration de la recherche et des

infrastructures rurales, l'extension des crédits alloués à l'agriculture et le développement des marchés ruraux et des compétences des agriculteurs en matière de commerce. L'achat par l'État de maïs à des prix supérieurs à ceux du marché a permis de stabiliser les prix de cette culture et d'accroître les réserves alimentaires stratégiques. Grâce à la gratuité de l'éducation et à la diminution du coût des soins de santé publique, la population dispose de davantage de revenus pour l'achat de nourriture.

9. Le Gouvernement kényan subventionne les engrais et considère les stocks de céréales comme un moyen de répondre aux besoins alimentaires dans les régions touchées par la sécheresse. Le Kenya attache une grande importance à la science, la technologie et l'innovation, et en particulier aux progrès des technologies relatives aux semences et à l'irrigation. Lors du débat de haut niveau de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, le Kenya a coorganisé une manifestation parallèle sur l'exploitation de données pour éliminer la faim. Près du quart des start-ups d'Afrique spécialisées dans les technologies agricoles ont été lancées au Kenya. L'innovation commerciale dans le secteur de l'agriculture est cruciale pour la sécurité alimentaire. De même, les partenariats entre le milieu universitaire et les secteurs public et privé, l'augmentation des investissements de qualité dans le secteur agricole et l'utilisation des technologies et de nouvelles sources de données sont autant d'éléments décisifs pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2 et la lutte contre les changements climatiques.

10. **M. Coulibaly** (Mali) dit que l'agriculture constitue l'épine dorsale de l'économie malienne. Ce secteur représente en effet 30 % du PIB et emploie près de 80 % de la population active. Le Mali a fait de grands progrès pour réduire le nombre de personnes souffrant de la faim ou de malnutrition. Malgré cela, il reste confronté à d'énormes défis, concernant notamment la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus en plus nombreuse, la gestion des ressources naturelles dans un contexte de changements climatiques, la nécessité d'améliorer la productivité et la compétitivité de ses produits agricoles sur les marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux, la nécessité de sécuriser et d'accroître le revenu des exploitants agricoles, la gestion des ressources en eau, la gestion des organisations de producteurs et l'accès au crédit des exploitants agricoles.

11. Pour améliorer les technologies au service de la production agricole et la chaîne d'approvisionnement

agricole, le Gouvernement malien a adopté une législation qui couvre toutes les activités économiques de ce secteur. Une politique de développement agricole a été définie, dont la mise en œuvre est assurée par un Conseil dirigé par le Président. Des efforts considérables ont été déployés pour accroître et mécaniser la production agricole, à savoir notamment l'implantation d'usines de montage de tracteurs et la distribution de 1 000 tracteurs aux agriculteurs, l'application de mesures de sécurisation du foncier agricole et l'octroi de subventions. Pour la cinquième année consécutive, le Gouvernement a alloué 15 % du budget d'État à l'agriculture, dépassant ainsi l'engagement pris dans la Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique. Suite à la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire et de nutrition, la production céréalière a enregistré une augmentation annuelle de 8 % entre 2012 et 2017. Davantage d'efforts conjoints sont nécessaires de la part de tous les acteurs du développement pour réaliser l'objectif 2.

12. **M^{me} van Veen** (Finlande) dit que la santé des végétaux est cruciale pour la sécurité alimentaire. La propagation des ravageurs et des maladies représente une menace importante pour l'agriculture et l'environnement, aggravée par l'augmentation du commerce international des produits agricoles, du commerce en ligne et des voyages. Les pertes infligées aux cultures, et donc au commerce agricole, par des organismes invasifs, sont estimées à 220 milliards de dollars par an. Les ravageurs sont également l'un des principaux facteurs de l'appauvrissement de la biodiversité. N'ayant souvent pas d'ennemi naturel, ils s'emparent des ressources aux dépens des espèces autochtones. L'Afrique a subi une invasion de nuisibles et une partie de l'Europe a été touchée par une bactérie affectant les oliviers. En dépit des risques croissants que pose la propagation des nuisibles, de nombreux pays allouent moins de ressources à la recherche et aux services phytosanitaires. La Finlande propose donc de proclamer l'année 2020 Année internationale de la santé des végétaux, afin de sensibiliser à l'importance de la santé des plantes pour la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté et l'environnement. L'intervenante espère que l'initiative stimulera l'innovation scientifique au service de la lutte phytosanitaire, encouragera les pratiques responsables visant à limiter la propagation des nuisibles et appuiera des stratégies et services phytosanitaires durables. Cette initiative a été favorablement accueillie à la quarantième session de la Conférence de la FAO en 2017 et la délégation

finlandaise espère obtenir également l'appui de la Deuxième Commission.

13. **M. Rahmanto** (Indonésie) dit que, compte tenu de la montée de la sous-alimentation, il est de la responsabilité de tous de créer des conditions favorables à la réalisation des quatre piliers de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. En Indonésie, les pouvoirs publics effectuent des investissements considérables dans le développement rural et les infrastructures rurales, en mettant l'accent sur la réforme agraire et la promotion de la foresterie sociale, afin que les populations vivant dans des zones forestières et à proximité puissent gérer leurs sources d'approvisionnement alimentaire de manière durable. En investissant dans la diversification et l'amélioration des aliments de base locaux, ils encouragent l'autosuffisance de la production de denrées alimentaires, particulièrement dans les zones où les taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire sont élevés et celles couvertes par le programme national de lutte contre l'hypotrophie nutritionnelle. Cette production, en raison des activités à forte intensité de main-d'œuvre qui la caractérisent, devrait renforcer l'économie de ces régions. Des efforts sont également faits pour relier les agriculteurs aux marchés en ligne, ce qui leur permettrait d'accroître leurs revenus. L'accès à l'éducation, à une eau salubre et à des services d'assainissement est crucial pour la sécurité alimentaire, qui est aussi gravement menacée par les changements climatiques. Les transferts de technologies et les innovations dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire contribueront à l'amélioration de la qualité et à l'augmentation de la production alimentaire.

14. **M. Parajuli** (Népal) dit que l'insécurité alimentaire croissante est un défi non seulement pour le développement, mais également sur le plan humanitaire. La pauvreté est en effet l'une des principales causes de la faim. Quelque 80 % des personnes extrêmement pauvres vivent en zone rurale et sont essentiellement tributaires de l'agriculture pour leur subsistance. Il importe donc de s'attaquer de concert aux causes profondes de la faim et de la pauvreté en augmentant les revenus et la productivité, en garantissant les droits d'occupation des terres des petits exploitants agricoles et en créant des emplois. Il faut aussi augmenter considérablement les investissements dans l'agriculture, particulièrement dans les pays les plus défavorisés. Près d'un quart de la population des pays les moins avancés souffre en effet de l'insécurité

alimentaire. Il convient de protéger les systèmes alimentaires locaux et autochtones pour garantir la sécurité alimentaire et préserver la diversité génétique. Il importe également de résoudre le problème de l'insécurité alimentaire en zone urbaine, de plus en plus présente.

15. Les incertitudes croissantes concernant le système commercial multilatéral ont des incidences négatives sur les économies des pays en développement, où l'agriculture représente une part importante du PIB, des exportations et des emplois. Le droit fondamental à l'alimentation est inscrit dans la Constitution du Népal, pays le moins avancé sans littoral. L'accroissement de la productivité agricole par la modernisation constitue une priorité des pouvoirs publics, qui ont lancé en 2016 un plan d'action visant à éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2025. Il est essentiel pour le développement et la prospérité des pays les moins avancés de disposer d'une technologie agricole abordable, durable et régulièrement modernisée, qui résiste aux effets des changements climatiques.

16. **M. Tiare** (Burkina Faso) dit que le droit de tous à une alimentation adéquate est inscrit dans des programmes et instruments internationaux tels que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. L'économie du Burkina Faso dépend en grande partie de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation minière. L'agriculture représente 40 % du PIB et 84 % des emplois du pays. Les principales cultures sont le sorgho, le millet, le maïs, le riz, l'arachide et le coton. Le secteur fait face à de nombreux défis : la désertification et les changements climatiques, le manque d'infrastructures de stockage, la perte du couvert végétal naturel et les dégâts infligés par les maladies et les parasites invasifs. Le Gouvernement n'a pas les moyens financiers de mettre en œuvre ses politiques et programmes visant à garantir la sécurité alimentaire d'ici à 2025 et compte donc sur le soutien de la communauté internationale.

17. L'Année internationale des légumineuses, en 2016, a contribué à sensibiliser le public à la valeur nutritionnelle des légumineuses et à promouvoir cette branche de l'agriculture, comme le souligne le rapport du Secrétaire général sur la question (A/73/287). Ce succès a encouragé la délégation burkinabé à présenter un projet de résolution tendant à déclarer le 10 février Journée internationale des légumineuses. Promouvoir la production et la consommation de légumineuses contribuerait à la sécurité alimentaire, à la santé publique, aux efforts de lutte contre la pauvreté et les changements

climatiques, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et des jeunes, qui représentent la plus grande partie des travailleurs de cette branche. M. Tiare invite instamment tous les États Membres à se porter coauteurs de ce projet de résolution et à en faciliter l'adoption.

18. **M. Alkadi** (Arabie saoudite) déclare que la sécurité alimentaire est l'un des problèmes actuels les plus pressants, particulièrement dans les pays en développement et que l'Arabie saoudite est l'un des premiers pays à agir pour résoudre la crise alimentaire mondiale. Par l'intermédiaire du Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires et en coopération avec le Programme alimentaire mondial, l'Arabie saoudite a alloué environ 700 millions de dollars à des projets concernant la sécurité alimentaire et la salubrité de l'eau, l'assainissement et la nutrition. Les principaux bénéficiaires ont été la Somalie, la République arabe syrienne, le Yémen et les populations déplacées et réfugiées Rohingya au Myanmar et au Bangladesh.

19. Conformément au Programme 2030 et au programme saoudien Vision 2030, le Gouvernement saoudien a lancé une série de stratégies pour endiguer la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire, maintenir la stabilité des prix de certains biens et soutenir les organismes d'aide aux personnes à faibles revenus. L'un des objectifs est de réduire la teneur en sucre, sel, graisses saturées et acides gras trans des produits alimentaires et de garantir qu'ils soient exempts de substances nocives. Les entreprises sont tenues de faire figurer la teneur en calories des produits alimentaires sur les emballages. Parmi les autres stratégies nationales figurent la mise en place d'un système de production alimentaire durable et de haute qualité, la garantie de la diversité et de la stabilité des sources extérieures d'approvisionnement alimentaire et de l'accès à des aliments sûrs et nutritifs, la promotion d'habitudes alimentaires saines et le renforcement des capacités permettant de faire face aux risques liés à la sécurité alimentaire.

20. Une initiative saoudienne visant à promouvoir l'investissement agricole à l'étranger a été mise en œuvre conformément aux directives des institutions spécialisées qui fournissent aux pays en développement une assistance concernant les investissements étrangers, la création d'infrastructures, les incitations à l'utilisation durable des sols et des ressources en eau, l'élargissement des perspectives commerciales des produits agricoles, le développement économique des pays hôtes et la sécurité alimentaire des

populations. Les pays hôtes devront créer des conditions favorables à ces investissements. Un effort international concerté est indispensable pour éliminer les deux fléaux que sont la faim et la pauvreté et concrétiser les perspectives de développement durable d'ici à 2013 de l'Organisation des Nations Unies .

21. **Monseigneur Grysa** (observateur du Saint-Siège) fait sienne la conclusion du Secrétaire général selon laquelle, au vu des tendances actuelles, la faim ne sera pas éliminée d'ici à 2030 (A/73/293, par. 65). Il est évident que si l'aide humanitaire est cruciale pour éviter la famine, elle ne permet pas à elle seule de s'attaquer aux causes profondes de la faim et de l'inanition. Des investissements supplémentaires dans l'agriculture et l'instauration de meilleures conditions pour le commerce agricole sont des moyens rapides et efficaces d'assurer des revenus à certains des agriculteurs les plus pauvres de la planète. Lorsque les pays ne sont pas en mesure d'attirer des investissements privés, les gouvernements doivent intervenir pour renforcer leur capacité productive.

22. Le problème de la faim et de la malnutrition est exacerbé par les conflits violents, qui aggravent le sous-développement, les déplacements massifs de populations et les violations graves des droits de l'homme, et par l'inégale répartition de la production alimentaire, pourtant abondante, le gaspillage et la surconsommation. Pour certains, la solution à la faim dans le monde est de réduire le nombre de bouches à nourrir. Comme l'a souligné le Pape François, il s'agit d'une fausse solution étant donné l'ampleur du gaspillage des ressources. Le Pape a souligné que s'il est facile de réduire, partager demande davantage d'efforts. La sécurité alimentaire repose sur les principes d'humanité, et l'amour de son prochain garantit non seulement la sécurité alimentaire, mais également la sécurité humaine au sens le plus large.

23. **M^{me} Mucavi** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), s'exprimant au nom du Fonds international de développement agricole et du Programme alimentaire mondial, dit que les niveaux d'obésité augmentent également de façon alarmante dans les pays en développement, où l'on trouve souvent obésité et sous-alimentation au sein d'un même foyer. Six sur 10 facteurs de risque de maladies non transmissibles sont imputables à une mauvaise alimentation. Ces maladies ont des incidences négatives sur le bien-être de la population, les budgets publics et les économies nationales. Des systèmes agricoles et alimentaires durables sont cruciaux pour éliminer la faim et la pauvreté dans le

monde, inverser les tendances au surpoids et à l'obésité, lutter contre les maladies non transmissibles et gérer et exploiter durablement les ressources naturelles.

24. Un autre symptôme du dysfonctionnement des systèmes alimentaires est la prédominance de la faim et de l'extrême pauvreté dans les régions rurales. Les ruraux ont souvent un accès limité à la terre, à l'eau, au crédit et aux marchés, et sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques, notamment la sécheresse. L'insécurité alimentaire et les inégalités face à l'alimentation doivent être résolues grâce à une protection sociale et à des programmes de croissance favorisant les pauvres et tenant compte des disparités entre les sexes, ainsi que par la démarginalisation des ruraux. Une nouvelle alliance entre zones rurales et zones urbaines est nécessaire pour promouvoir l'esprit d'entreprise, créer des emplois pour les jeunes ruraux, fournir des aliments nutritifs aux résidents urbains et garantir des revenus décents aux agriculteurs. Il faut également attirer des investissements nationaux et internationaux afin de tendre vers des systèmes alimentaires durables, sains et sans exclusive. Des données fiables, complètes et ventilées sont aussi nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi de politiques fondées sur des données factuelles.

La séance est levée à 16 h 10.